

L'ABELLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

\$12 - - Un An | \$6 - - 6 Mois | \$3 - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

\$15.15 - - Un An | \$7.55 - - 6 Mois | \$3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

\$3.00 - - Un An | \$1.50 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

\$4.85 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois | \$1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traités sur Express.

VENTES A L'ENCAIN. | VENTES A L'ENCAIN

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Propriétés de Choix et Améliorées

DU TROISIEME DISTRICT.

MAGNIFIQUE OCCASION POUR PLACEMENT.

Cottage double et comode avec dépendance simple attachée. Nos 738-742 rue France, coin Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4129-4131 rue Bourgogne, coin France.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4113-4115 rue Bourgogne, entre les rues France et Mazant.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 520-522 rue France, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4206-4208 rue Dauphine, entre les rues Lesseps et France.

—AUSSI—

Un et six dixièmes d'action de la Preferred Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1000

Quatre dixièmes d'une action du Common Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1455.

MARDI, LE 18 AOUT 1908,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Henry Eberhardt et H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth, Georgiana Eberhardt, mineur et al.

No 85,988—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER

M. H. Eberhardt, défendeur.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 18 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAIN. | VENTES A L'ENCAIN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

PROPRIÉTÉS DE CHOIX

PREMIER, DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES ET RESIDENCES.

Résidence Confortable à Deux Etages, No 1548 rue du Camp, entre les rues Félicité et Orang.

L'Ecurie et Propriété de Résidence, Nos 1015-1017 rue Gravier, coin de la rue Rempart.

Quatre Terrains de Choix pour Résidence, Avenue Canal, entre les rues David et Solonno.

Résidence Commode à Deux Etages, No 1317 rue du Canal, près de la rue Liberté.

Magasin en Briques à Trois Etages, et Résidence, Nos 514-516, rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse.

Désirable Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, Nos 2236-2238 rue St-Anne, coin de la rue Miro.

Aussi une Résidence Simple à Deux Etages, même lieu, faisant face à la rue Oréans.

Terrain pour Bâtir, Splendide et Situé, coin des rues Damaïne et Savelin.

La Résidence Productive en Briques à Trois Etages, Nos 2722 rue Royale, entre les rues Ports et St-Ferdinand.

Toutes les autres Propriétés citées sont dans un bon voisinage, près de Lignes de Chars, Eglises, Ecoles, Marchés et autres agréments.

MARDI, 25 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE JOHN ELI FINE.

No 85,988—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER

M. John Eli Fine, défendeur.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le 25 août 1908, a midi, au jugement de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Sophie Baker.

Veuve de Patrick Baker.

COU-CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Succession de Mlle Mary E. Carey.

Division D.

Le Cottage Double, Nos 422 rue St-Martin.

Succession de John M. Faith.

COU-CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Succession de James Anthony.

COU-CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Succession de Lawrence P. Goin.

COU-CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Succession de John M. Faith.

COU-CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Succession de John M. Faith.

COU-CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Succession de John M. Faith.

COU-CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Succession de John M. Faith.

COU-CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Succession de John M. Faith.

COU-CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Succession de John M. Faith.

COU-CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Succession de John M. Faith.

COU-C